**CLUB DE L’ESPERANCE**

**DE SAUSSEUZEMARE EN CAUX**

**1 er SALON DES COLLECTIONNEURS**

REGLEMENT

Date de l’exposition : le 05 avril 2020 dans la salle polyvalente de Sausseuzemare.

Inscription : auprès de Patrick BENET Président de l’association 27 route de Goderville 76110 SAUSSEUZEMARE – tél : 06 22 38 26 79 – [benetpatrick@orange.fr](mailto:benetpatrick@orange.fr)

Horaire d’ouverture au public : le dimanche 05 avril 2020 de 8h30 à 18h00.

TARIFS

- La table de 1.80 m 5 €

- La grille de 1.00 m x 2.00 m **sur une seule face** 5€

- Accès gratuit pour les visiteurs

TYPE DE COLLECTIONS

* L’exposition est composée de collections de : timbres, petites voitures, disques, monnaies, cartes postales, tableaux, collections diverses etc.
* Les armes de toute nature sont interdites
* Il est interdit d’exposer des matériels se rapportant : à la politique, religion, **ivoire, apologie de la violence** et produits prohibés par la réglementation Française.
* Les métiers de bouche ne sont pas acceptés.

ORGANISATION

* Le salon permet des achats et ventes de matériel de collection.
* L’exposant s’engage à exposer de 8h30 à 18h00. Aucun rangement ne sera toléré avant 18h00.
* Les tables et chaises seront installées par l’association.
* Les exposants pourront s’installer entre 7h00 et 8h30
* Les emplacements seront désignés par l’association
* Ne rien accrocher sur les murs, utiliser les cornières aux angles du plafond.
* Pour les essais de musique, prévoir un casque audio
* Les collections devrons êtes enlevées obligatoirement à la fin de la journée par les exposants.

RESPONSABILITE

* Les collections seront sous la surveillance et la responsabilité des exposants.
* Les exposants s’engagent à pouvoir présenter aux organisateurs une pièce d’identité.
* La responsabilité de l’organisation ne peut être engagée lors de transactions entre exposant et acheteur.

**Une buvette sera organisée sur place au profit de l’association. Casses croutes, gâteaux, café boissons fraiches.**

LITIGES

L’organisation se réserve le droit d’expulser un exposant ou un visiteur en cas de mauvais comportement.

Le fait de participer à cette manifestation implique que les exposants acceptent sans réserve le présent règlement.

LE BUREAU